

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2010**

L'an deux mille dix le cinq novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre REBOURGEON, Maire.

\*\*\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Jean-Pierre REBOURGEON, Bernard FOURNIER, Jean-Claude PIDET, Daniel GOICHOT, Mmes Agnès BAILLARD, Anne BENARD, Aleth POTIRON, Evelyne CHAMBREY, MM. Sylvain CAILLOT, Arnaud DUPUIS, François LALAUZE, Philippe LACOUR, Jean-Michel DESIRE, Pascal BOUTEILLEY, R. VOISENET.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30. Après approbation du relevé des délibérations adoptées le 7 septembre 2010, le Conseil municipal a été informé des manifestations et réunions tenues depuis cette date :

- 16 septembre : réunion des représentants des sociétés et associations de la commune (préparation du calendrier des manifestations 2010-2011) ;
- 17 septembre : réunion publique d'information sur le passage à la télévision numérique (Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud) ;
- 21 septembre : réunion préalable à la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels avec l' élu référent, l'ACMO et le préventeur du CDG 21 ;
- 24 septembre : - rencontre avec les représentants du lotissement de Morteuil et Maître Vetter (projet d'aménagement de la voie privative d'accès);
  - réunion du Comité syndical du SIVU Corcelles-les-Arts – Merceuil ;
  - réunion d'information de l'ensemble des sapeurs-pompiers du CPI ;
- 27 septembre : visite des plans d'eau par la commission tourisme de la Communauté d'agglomération ;
- 30 septembre : prise de contact avec le CAUE ;
- 2 octobre : distribution du bulletin municipal ;
- 9 octobre : mariage de Marion Boudot et Thomas Bouhier ;
- 16 octobre : mariage de Frédérique Faivre et Farid Mokhtar ;
- 17 octobre : réunion de la commission des travaux ;
- 20 octobre : réunion de la commission de révision des listes électorales ;
- 21 octobre : réunion publique d'information sur le projet d'aménagement des plans d'eau (salle Saint-Pierre).

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal de la victoire de Messieurs Lucien Gaudion et Bernard Reviron lors de la finale nationale de Labour Equin 2010 qui s'est déroulée dans la Somme le 12 septembre dernier. De vives félicitations sont exprimées aux intéressés !

Monsieur et Madame Jacques Lameloise ont fait part de leur gratitude à la Municipalité pour l'attribution du nom « Claude Meiller » à la place de Morteuil.

Monsieur le Maire a transmis au Conseil municipal les remerciements qui lui ont été adressés par la famille Martin à l'occasion du décès de Monsieur Henri Martin.

Monsieur le Maire a fait part au Conseil municipal de la démission du Colonel Grosjean de la présidence de la Société des Anciens Combattants de Merceuil ; Monsieur Camille Chambrey a été élu président, Messieurs Robert Gobbo et Michel Larmonier respectivement Vice-Président et Secrétaire-Trésorier. Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage au colonel Grosjean pour son dévouement durant les vingt années passées à cette présidence.

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal de sa décision de limiter la circulation à 15 km/h dans l'emprise de l'Espace de loisirs « Pierre Mignotte » et à 30 km/h dans le quartier résidentiel « Les Courtots » ; les panneaux correspondants à cette réglementation de police seront prochainement installés.

Monsieur le Maire a enfin informé le Conseil municipal de problèmes soulevés par SITA (société de ramassage des ordures ménagères), liés à la présence de plus en plus fréquente de verre dans les bacs à ordures ménagères des communes.

## **I- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil municipal a donné acte à Monsieur le Maire de sa communication sur le rapport d'activités 2009 de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil municipal a également approuvé la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération portant extension de ses compétences dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des aires de grand passage des gens du voyage.

## **II-SICECO**

Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la ville de Beaune au SICECO, a accepté les modifications statutaires adoptées par l'Assemblée générale du Comité du SICECO en date du 29 septembre dernier et a autorisé Monsieur le Maire à signer tous documents inhérents à l'exécution de cette délibération.

Le Conseil municipal a également donné acte à Monsieur le Maire de sa communication sur le rapport d'activités 2009 et le compte administratif 2009 du SICECO.

## **III - SIVOUBEM**

Le Conseil municipal a donné acte à Monsieur le Maire de sa communication sur le rapport d'activités 2009 du SIVOUBEM.

### **III- TRAVAUX**

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal du démarrage, courant 2011, des travaux d'aménagement des plans d'eau par la Communauté d'agglomération et de ceux, par Orvitis, de restructuration de la maison Cretaine.

Les travaux d'enfouissement, par le Siceco, des réseaux électriques rue du Genêt devraient également se faire en 2011.

#### **\* SALLE SAINT-PIERRE**

Vu l'avis favorable de la commission des travaux, le Conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif de la salle Saint-Pierre.

Il a arrêté le coût global prévisionnel de l'opération à 499 861 € HT.

Le Conseil municipal a décidé de réaliser ce projet selon deux tranches fonctionnelles et a sollicité le concours financier du Conseil général à hauteur de 94 500 € pour la première tranche de travaux s'élevant à 240 392 € HT.

Le Conseil municipal a adopté le projet de convention de mise à disposition de la salle avec les communes de Tailly et d'Ebaty.

Le Conseil municipal a approuvé le projet d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre concernant la rémunération de l'architecte.

#### **\* PERSPECTIVES DE TRAVAUX 2011**

La commission des travaux, réunie le 17 octobre 2010, a exprimé les propositions suivantes :

##### **- bâtiments**

- installation des employés communaux dans les locaux annexes de la Maison Cretaine ;
- aménagements des locaux actuels des employés communaux pour y installer le CPI ;
- réfection du plancher de l'école maternelle des Tilleuls ;
- installation de grilles de défense sur les fenêtres de la mairie ;
- arborescence des clés des locaux communaux.

##### **- voirie ; espaces verts**

- réfection du pont de la Dheune ;
- achèvement du parking de la Maison Cretaine ;
- installation de jeux multisports à l'espace de loisirs « Pierre Mignotte » ;
- réfection du grillage du court de tennis ;
- acquisitions de bacs à fleurs (pont du Genêt et angle de la Maison Cretaine) ;
- réfection de voiries communales :
  - rue Jacques Copeau
  - rue de la Marronnière
  - route de Masse
  - route de Répand
  - rue du Champ du Camp

Des estimations financières seront sollicitées sur ces différents projets et les choix définitifs se feront au sein du Conseil municipal.

#### \* DEVIS

Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Bruandet pour l'installation de défenses de fenêtres à la mairie pour un montant de 3 220 HT.

Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Humbert pour l'aménagement de la cour du local des employés communaux pour un montant de 4 133 € HT. Le bâtiment lui-même sera relié au réseau électrique (entreprise Magnien).

Le Conseil municipal a accepté les devis de l'entreprise Bruandet pour l'isolation du bâtiment communal pour l'installation du CPI (6 749.20 € HT) et la modification de l'entrée de ce nouveau local (1 650 € HT). Les sapeurs pompiers seront sollicités pour assurer eux-mêmes une partie de la main d'œuvre de ces travaux.

Le Conseil municipal a accepté l'acquisition d'un mât de fleurissement qui sera installé à l'angle de la rue du Bourg et de la rue de la Planche de Pierre.

#### **IV– DOCUMENT UNIQUE**

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil municipal que la démarche obligatoire d'évaluation des risques professionnels par la rédaction d'un document unique permettant de mettre en place une politique de santé et de sécurité au travail avait été engagée en avril 2008. Vu le rapport de Monsieur Philippe Lacour, élu référent, le Conseil municipal a décidé de solliciter une aide financière du Fonds national de Prévention.

#### **V– GIP e-Bourgogne**

Le Conseil municipal a accepté d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet le développement de l'administration électronique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **VI– DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil municipal a décidé de procéder à des ajustements budgétaires en section d'investissement.

## **VII- QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire a rappelé le déroulement de la cérémonie de commémoration du 11 novembre :

- 10 h 30 : office religieux en l'église Saint-Laurent ;
- 11 h 30 : cérémonie au Monument aux Morts et fleurissement des tombes des soldats morts pour la France ;
- 12 h 00 : vin d'honneur.

Tous les habitants de la commune, et notamment les enfants des écoles, sont invités à s'associer à cette manifestation du Souvenir.

Monsieur le Maire a également rappelé que la manifestation de présentation des vœux de la Municipalité se ferait le vendredi 7 janvier 2011 à 19 h 30.

La séance est levée à 22 heures 30.

Jean-Pierre REBOURGEON